



POUR 2017
LA DROITE PRÉPARE
UN PROJET INÉGALITAIRE ET AUTORITAIRE !

PRENDS
GARDE
à la DROITE !

Un projet de régression sociale et de repli identitaire : la droite dans tous ses états.

5 LE PROGRAMME DE LA DROITE EN 2017
POUR LE LOGEMENT SOCIAL

LA DROITE
NE CROIT
QU'AU MARCHÉ
POUR
SE LOGER

CE QUE VEUT FAIRE LA DROITE

« Remettre à plat la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain (SRU) qui a montré des effets pervers et ses limites profondes. »

Projet des Républicains pour 2017, juillet 2016

Parce qu'elle ne supporte pas l'action de l'État pour garantir plus de mixité sociale et développer l'offre de logements sociaux, la droite veut revenir sur les obligations de construction qui incombent pourtant à chaque commune.

POUR VOUS CE SERAIT



▶ MOINS DE POSSIBILITÉ DE SE LOGER
À UN PRIX ACCESSIBLE

Alors même que **près de 2 millions de ménages attendent un logement social** et que 450 000 sont effectivement attribués chaque année, le programme de la droite aboutirait à une baisse globale de la production de ces logements accessibles pour les plus modestes.

Et ce, alors que les loyers sont beaucoup trop chers (+35% des ressources du ménage) pour + de 5,7 millions de personnes.



2 MILLIONS
DE MÉNAGES **ATTENDENT**
UN **LOGEMENT SOCIAL**



450 000 SONT ATTRIBUÉS
CHAQUE ANNÉE

BAISSE GLOBALE
DE LA **PRODUCTION** DE CES **LOGEMENTS**
ACCESSIBLES POUR LES PLUS MODESTES



▶ LE RENFORCEMENT
DE LA GHETTOÏSATION DES TERRITOIRES

La pénurie de logements sociaux s'explique notamment par le fait que **1 115 communes ne respectent pas leurs obligations légales de construction**. Il n'y a donc pas assez de logements sociaux, et ceux-ci sont concentrés dans quelques villes au détriment des impératifs d'égalité et de cohésion territoriales.

1115 COMMUNES
NE RESPECTENT PAS
LEURS OBLIGATIONS LÉGALES
DE CONSTRUCTION



Malgré cela, les responsables de Les Républicains veulent revenir sur les pénalités qui sont imposées aux communes qui ne respectent pas 20 à 25% de logements sociaux pour assurer la mixité sociale.



▶ L'EFFONDREMENT
DU SECTEUR DE LA CONSTRUCTION

En voulant réduire de **20 milliards d'€ par an les dépenses publiques**, la droite provoquera aussi la récession dans le secteur de la construction pourtant pourvoyeuse d'emplois. Sans obligation de construire et sans aide publique, le secteur du logement social ne pourra plus développer de projets et répondre aux besoins de construction.

C'est ce que provoquera, aussi, la proposition de Nicolas Sarkozy, de remettre en cause le 1% logement (cotisation sur les salaires) qui participe au financement des logements accessibles.



ILS L'ONT DÉJÀ FAIT

►► BAISSÉ DES AIDES AU LOGEMENT SOCIAL

Déjà, **les crédits alloués au logement et à l'habitat ont été sacrifiés** par les collectivités gagnées par la droite.

DANS LE BUDGET 2016
DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

 **-53 MILLIONS €**
DE **CRÉDITS**
POUR LE LOGEMENT SOCIAL

►► L'ENTERREMENT DE LA LOI SRU

Au début du mois d'octobre 2016, les sénateurs de droite ont voté l'**enterrement de la Loi SRU en supprimant le taux obligatoire de 25% de logements sociaux**. Ils sont aussi revenus sur les avancées de ces dernières années pour relancer la construction. Si cette tentative de suppression de la loi SRU sera stoppée par l'Assemblée nationale, les sénateurs de droite ont dévoilé la gravité du projet des Républicains pour 2017.

SUPPRESSION
DU **TAUX OBLIGATOIRE**
25%
DE **LOGEMENTS SOCIAUX**

►► ÉCHEC SUR LA PROMOTION D'UNE FRANCE DES PROPRIÉTAIRES

À grand coup d'aides fiscales, de « leurres » tels les maisons à 15 euros par jour, la droite a voulu promouvoir l'accession à la propriété. Au bout du quinquennat 2007-2012, on constatait une **augmentation de seulement 0,4 point, en 5 ans** (de 57,5% à 57,9%), du nombre de propriétaires. C'est une politique très coûteuse qui s'est soldée par un échec. Pire, **de 2006 à 2013, le nombre de ménages ayant quitté le parc HLM pour accéder à la propriété a baissé de -37%**. De fait, pendant le quinquennat de la droite, ceux qui accédaient à la propriété n'étaient pas les classes populaires. Et le secteur du logement social était en berne.

DE 2006 À 2013

LE **NOMBRE DE MÉNAGES**
AYANT QUITTÉ LE PARC HLM
POUR ACCÉDER

À LA PROPRIÉTÉ :  **-37%**

CE QUE NOUS AVONS FAIT



►► RENFORCEMENT DE LA LOI SRU EN MATIÈRE DE PRODUCTION DE LOGEMENT

L'objectif minimum de logements sociaux pour les communes de plus de 3 500 habitants a été **relevé de 20 à 25% d'ici à 2025**.

RÉSULTATS : de 2012 à 2015, la part du logement social oscille de 28 à 30% des mises en chantier lorsqu'il était de 17% en 2008.



EN 2008 **17%**

ENTRE 2012 ET 2015 **28% À 30%**



►► RENFORCEMENT DES SANCTIONS CONTRE LES VILLES HORS LA LOI

La loi ALUR, portée par le **gouvernement de gauche a également multiplié par 5 les pénalités pour les communes déficitaires en logements sociaux**. Les moyens coercitifs donnés aux préfets pour se substituer aux maires récalcitrants ont aussi été renforcés.

X5 PÉNALITÉS POUR 
LES COMMUNES DÉFICITAIRES
EN LOGEMENTS SOCIAUX



►► RENFORCEMENT DE LA SOLIDARITÉ AVEC LE DALO

Dorénavant, **le contingent communal peut être mobilisé en priorité** pour loger les ménages bénéficiaires du droit au logement opposable.